

EXPOSE

Guizot, un conservateur ?

Plan :

Introduction

- **Biographie succincte** : *double carrière*
- **Délimitation, cadre et portée du sujet** : *l'œuvre de Guizot de la Restauration à la Monarchie de Juillet*
- **Annonce du plan et enjeux** : *homme-clef de la Monarchie de Juillet*

I) Guizot : un libéral doctrinaire avant tout, qui s'oppose peu à peu à la Restauration sous Charles X

A – Guizot, un des chefs de file du mouvement libéral doctrinaire

Guizot se range parmi les libéraux dits doctrinaires dont il est l'un des chefs de file et participe sous la Restauration à l'élaboration de lois libérales. Il réfléchit beaucoup à la nature du régime et sur les institutions politiques.

B – L'opposition aux ultras et à la politique menée par Charles X

Face à la montée de l'ultraroyalisme avec Villèle puis sous Charles X, Guizot passe dans l'opposition ; il pense que retour à l'Ancien Régime et une politique réactionnaire va à l'encontre de la stabilité et de la pérennité du régime. Favorable à une monarchie constitutionnelle, il participe indirectement à l'insurrection des Trois Glorieuses et à l'avènement de l'orléanisme.

II) Du conservatisme politique intransigeant à l'immobilisme : vers la chute de la monarchie

A – Sous la Monarchie de Juillet : des tentatives de réformes au conservatisme

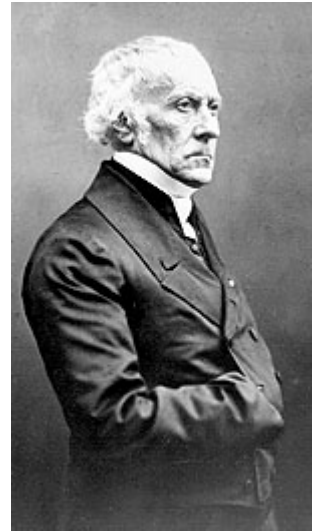
Arrivé au pouvoir, il entreprend plusieurs réformes (loi scolaire du 28 juin 1833) mais ses conceptions deviennent de plus en plus rigides et les concessions démocratiques restent très limitées. Es prémices de l'inflexion conservatrice de sa politique se dessinent dès 1835.

B – Guizot précipite le régime dans la chute de par son immobilisme dogmatique

Le régime tombe dans l'immobilisme sous l'effet de sa politique de plus en plus réactionnaire. Enfermé dans ses convictions, il ne sent pas l'impérativité des réformes pour la pérennité du régime (élargissement du corps électoral...). La Monarchie de Juillet s'écroule, faute de démocratie et de représentativité.

Conclusion

La conjonction et la superposition des difficultés économiques et de l'immobilisme politique vont avoir raison du régime.



Déviation du libéralisme vers un conservatisme obstiné ; il a été le défenseur du régime dont il a été le théoricien.

D'abord un libéral puis un conservateur sans compromis : décalage entre l'aspiration du peuple et la politique menée

En 1827, Guizot déclare à la Chambre des députés : « Je suis fidèle aujourd'hui à l'idée politique qui m'a dirigé toute ma vie. [...] Je veux, je cherche, je sers de tout mon pouvoir la prépondérance politique des classes moyennes en France [...] mais je veux que cette prépondérance soit stable et honorable, et pour cela il faut que les classes moyennes ne soient ni violentes ni anarchiques, ni envieuses, ni subalternes. »

Dans une lettre à ses électeurs, Guizot écrit en 1846 : « Toutes les politiques vous permettront le progrès ; la politique conservatrice seule vous le donnera, comme seule elle a pu réussir à vous donner l'ordre et la paix. »

Discours à la tribune de la Chambre, le 26 mars 1847 : « Il n'y a pas de jour pour le suffrage



Sources bibliographiques :

Ouvrages généraux :

- ✓ Girard (Louis), *Les libéraux français, 1814-1875*, Aubier, Paris, 1985
- ✓ Jardin (André), *Histoire du libéralisme politique, De la crise de l'absolutisme à la Constitution de 1875*, Hachette Littérature, 1985
- ✓ Rémond (René), *La vie politique en France depuis 1789*, Tome 1 (1789-1848), librairie Armand Colin, 2005
- ✓ Rémond (René), *Les droites en France*, Aubier, Paris, 1982
- ✓ Tulard (Jean), *Les Révolutions de 1789 à 1851 in Histoire de France*, tome 4, Fayard, 1985
- ✓ Winock (Michel), *La France politique XIXe-XXe siècle*, Editions du Seuil, collection Histoire, 1999
- ✓ Lequin (Yves), *Les citoyens et la démocratie in Histoire des Français XIXe-XXe siècles*, Armand Colin, 1984
- ✓ Vigier (Philippe), *La Monarchie de Juillet*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1982

Ouvrages spécialisés :

- ✓ Antonetti (Guy), *Louis-Philippe*, Fayard, Paris, 2002
- ✓ Bardoux (M-A), *Guizot*, Hachette, 1894
- ✓ De Broglie (Gabriel), *Guizot*, Perrin, 1990
- ✓ Pire (Jean-Miguel), *Sociologie d'un volontarisme culturel fondateur, Guizot et le gouvernement des esprits (1814-1841)*, Collection Logiques sociales, l'Harmattan, 2002
- ✓ Roldan (Dario), dir., *Guizot, les doctrinaires et la presse : 1820-1830*, Actes du Colloque du Val Richer, Le Val Richer, 1994
- ✓ Rosanvallon (Pierre), *Le Moment Guizot*, Bibliothèque des Sciences Humaines, Gallimard, 1985



- ✓ Colloque de la fondation Guizot-Val Richer, *François Guizot et la culture politique de son temps*, textes rassemblés et présentés par Marina Valensise, Hautes Etudes, Gallimard / Le Seuil, 1991
- ✓ Valensise (Marina), dir., *François Guizot et la culture politique de son temps*, Paris, 1991

Revue périodiques :

- ✓ Revue Histoire

numéro 104 (« Guizot, la carrière d'un libéral »), Laurent THEIS, octobre 1987, p 40 à 44
numéro 202 (« Eduquer et instruire »), Jean-Michel GAILLARD, septembre 1996, p 28 à 39
numéro 273 (« Guizot, un sentimental ! »), Sophie DESORMES, février 2003, p 18 à 19

- ✓ Revue d'Histoire du XIXe siècle

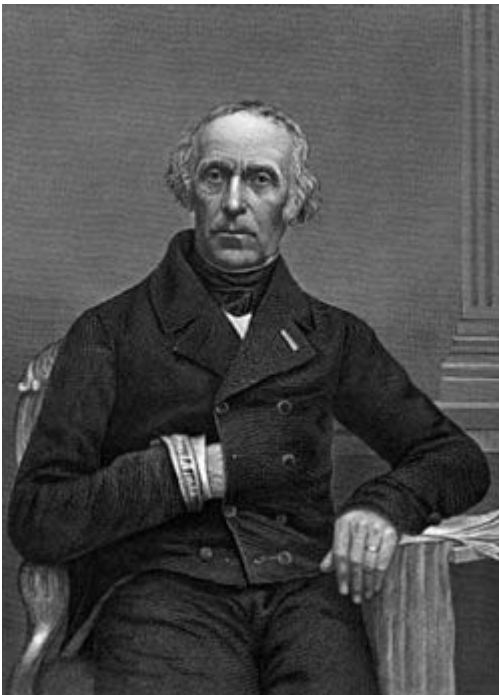
Jacouty (Jean-François), « Une aristocratie dans la démocratie ? Le débat politique sur la Chambre des pairs au début de la Monarchie de Juillet (et ses conditions historiques et théoriques) », *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, 2000 20/21, *Varia*

Jacouty (Jean-François), « Pierres-Yves Kirschleger, *La religion de Guizot*, Genève, Labor et Fides, 1999, 269 p. », *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, 2000 20/21, *Varia*

Guizot, un conservateur ?

Introduction :

François Guizot (1787-1874) fut un homme politique et un historien français et l'une des figures marquantes de la Monarchie de Juillet (1830-1848)



Né à Nîmes dans une famille bourgeoise et protestante huguenote, il reçoit une éducation austère et rigide, notamment par sa mère. Ses origines le rattachent à la bourgeoisie calviniste du Languedoc.

Il émigre très jeune en Suisse avec sa famille, suite à l'exécution de son père (pasteur) lors de la Terreur en 1794, qui s'était pourtant enthousiasmé par l'élan révolutionnaire. Celui-ci, qui avait blâmé la Terreur, fut en effet accusé de fédéralisme et fut guillotiné.

Là, il étudie à l'Académie de Genève et découvre en particulier les auteurs philosophiques et politiques anglais et germaniques. Il regagne la capitale française dès 1805 en vue d'étudier le droit.

Il écrit alors des chroniques sur la littérature allemande (qu'il a en partie découverte à Genève) et traduit des ouvrages historiques de l'Anglais Gibbon.

C'est dans ces mêmes années (à la fin du Premier Empire) qu'il se lie d'amitié avec Royer-Collard et Fontanes, lequel crée pour lui une chaire d'Histoire moderne à la Sorbonne en 1812 ; Guizot devient alors professeur d'Histoire Moderne à la Sorbonne et parallèlement le disciple de Royer-Collard dont l'amitié le poussera par la suite dans la haute administration.

Homme érudit, il ne tarde pas à intégrer des salons en vogue à l'époque (Mme de Rumford, Mme de Condorcet...) et se fait remarquer pour ses talents d'écriture. Il épouse en 1812 une aristocrate,

femme de Lettres, Pauline de Meulan, qui l'engage dans la littérature, mais qui décède en 1827, et dont il a une fille. Il se remarie en 1833 mais sa nouvelle femme (la nièce de sa précédente épouse) meurt en 1833.

Interdit d'enseignement de 1822 à 1828, il écrit ses grandes œuvres historiques : Histoire de la révolution d'Angleterre, Histoire de la civilisation en Europe, Histoire de la civilisation en France), édite des textes anciens anglais et français, publie des traductions, des brochures de polémique, des articles de revues. Il est élu député de Lisieux en 1830 ; l'avènement de la Monarchie de Juillet lui donne des responsabilités politiques. Il reste au pouvoir jusqu'en 1848 et occupe successivement plusieurs ministères avant d'être nommé officiellement Président du Conseil : il est successivement Ministre de l'Intérieur, de l'Instruction publique, des Affaires Etrangères, puis Président du Conseil.

Après la proclamation de la République, il se réfugie d'abord à Londres puis rentre en France et y connaît une longue vieillesse sereine, tout occupée de travaux littéraires, parmi lesquels ses Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps (neuf volumes).

Précepteur et pédagogue, les écrits de l'époque vante ses dons de grand orateur mais également son intelligence. L'ensemble de son œuvre comme ses actions politiques sont très fortement inspirées par le spiritualisme chrétien et par un ascétisme assez aigu ; il a intégré d'ailleurs la Société de la Morale chrétienne.

Son œuvre d'historien est loin d'être négligeable et cet aspect fait souvent défaut à la mémoire de Guizot. Bourgeois anglophobe, il fut cependant détesté par Jules Michelet. Sa pensée politique se caractérise tout à la fois par son originalité comme par son ascétisme, probablement hérité de son éducation et de ses propres convictions religieuses.

Guizot a donc mené une double carrière, mais il demeure assez méconnu (l'échec de sa carrière politique a effectivement éclipsé sa brillante et innovatrice carrière historique). Grande figure de la droite orléaniste et doctrinaire, il est l'un des piliers les plus solides de la Monarchie de Juillet. Il incarne véritablement « l'âme et la tête » de la Monarchie de Juillet.

I) Guizot : un libéral doctrinaire avant tout, qui s'oppose peu à peu à la Restauration sous Charles X

A- Guizot, un des chefs de file du mouvement libéral doctrinaire

Parmi les différentes mouvances libérales, Guizot se classe dans les rangs des libéraux dits « doctrinaires », comme Prosper de Barante, Victor de Broglie, Camille Jordan, Charles de Rémusat, dont il deviendra l'un des chefs de file (avec Pierre-Paul Royer-Collard). A ses yeux, le rôle de l'Etat reste fondamental. Sa famille a été enthousiaste des débuts du mouvement révolutionnaire ; il est fermement opposé au jacobinisme. L'attachement à l'esprit de 1789 est indubitable, bien qu'il ne s'inscrive pas dans la lignée des philosophes des Lumières (comme la plupart des doctrinaires d'ailleurs). Largement influencé par les idées anglaises et allemandes qu'il a découvertes en Suisse, il n'est pas insensible au mouvement romantique dans sa globalité. A la différence de la majorité des libéraux du siècle précédent, il rejette fermement l'individualisme. Un grand intérêt est apporté à l'idée de société, seule capable d'assurer à l'être humain droits et devoirs. En outre, le progrès est largement admis. Comme les autres doctrinaires, Guizot bâtit sa conception de la nature humaine à partir de la conjoncture.

Guizot pense que la Révolution fut une bataille décisive ; elle a participé à l'avènement de la raison et de la justice, prodromes nécessaires à la souveraineté de droit selon lui. La loi morale règne peu à peu.

Chef du centre droit et partisan résolu, François Guizot s'inscrit dans la lignée de Montesquieu (1689-1755) : il est en faveur d'une tendance aristocratique, très attachée aux traditions. Il s'agit avant tout d'un libéralisme bourgeois. Guizot est loin de réfuter en bloc l'héritage révolutionnaire. A l'instar de Mme de Staël et plus tard d'Alexis de Tocqueville, Guizot conçoit la Révolution comme un état de transition qui avait commencé avant 1789 par une révolution aristocratique et qui n'est pas achevé à la chute définitive du Premier Empire en 1815. Il se rattache au parti du « juste milieu », très favorable aux idées libérales et à la monarchie constitutionnelle, alors fortement critiquée par les légitimistes extrêmes, les ultras.

François Guizot est en somme favorable à une synthèse post-révolutionnaire et à une démocratisation de la société. Il est avant tout un royaliste libéral, modéré et non un conservateur.

Lors de la première Restauration, il est appelé par Montesquiou en tant que secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et publie à cette occasion un rapport sévère sur l'état de la situation intérieure du Royaume.

Lors des Cent-Jours, il démissionne et suit Louis XVIII à Gand et devient l'un de ses conseillers influents. En 1815, il est nommé secrétaire général du ministère de la Justice sous Barbé-Marbois mais démissionna en 1816 puis conseiller d'Etat (1817).

Parallèlement à ses activités politiques, Guizot tente de répandre, sans grand succès, ses idées doctrinaires : il fonde les *Archives philosophiques et littéraires*, puis *Le Courrier*. Malgré ses échecs dans le monde du journalisme, Guizot se révèle être un administrateur talentueux et un conseiller avisé.

Il est très souvent consulté par Decazes ; il collabore à la préparation de certaines lois : Gouvion-Saint-Cyr (18 mars 1818) et autres législations libérales. Du 17 au 26 mai 1819 sont votées les lois de Serre (à caractère libéral) sur la liberté de la presse, dont les doctrinaires sont à l'origine ; Guizot a été notamment à l'origine de la troisième qui posait pour unique condition à la publication d'un périodique la rédaction d'une déclaration et le versement d'une caution. Les deux autres ont été en partie rédigées par le duc de Broglie. Ces lois marquent une étape dans la libéralisation, certes progressive et modérée, du régime. Il est également nommé Directeur général des communes et départements au Ministère de l'Intérieur en 1819 mais perd son poste avec la chute du cabinet dirigé par le Duc Decazes en 1820. Il reprend alors ses fonctions dans l'enseignement et se consacre à l'histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe. Dans ses écrits sur la Restauration, il expose sa doctrine politique. Ses discours postérieurs ne viendront finalement que la justifier et la confirmer. La pierre angulaire de sa philosophie est le débat sur l'idée même de souveraineté.

Guizot se consacre à l'histoire de la civilisation en France et en Europe où il analyse les grandes forces (Empire romain, royaumes barbares, christianisme) qui ont modelé l'Occident. Dans le même temps, il montre l'évolution de cette civilisation commandée par une sorte de mouvement dialectique, dégageant l'historiographie des controverses polémiques où elle s'était enlisée au siècle précédent.

Membre du comité de rédaction du journal de renouvellement des idées libérales, *Le Globe*, il est comme un autre globiste Victor Cousin, un universitaire chassé de sa chaire lors de la réaction de 1821. Il est suspendu en raison de ses critiques contre le gouvernement. L'assassinat du duc de Berry, le 13 février 1820 (fils du Comte d'Artois, donc fils du futur Charles X) avait en effet entraîné le renvoi de Decazes et symbolisé par là-même la fin de l'ouverture libérale jusqu'alors prédominante. Une nouvelle élection conduit les ultras au pouvoir et un nouveau gouvernement, conduit par Villèle, émerge. Les libertés acquises depuis le début de la Restauration sont restreintes progressivement. C'est alors que Guizot s'oppose aux ultras et à la Restauration sous Charles X.

B- L'opposition aux ultras et à la politique menée par Charles X

Guizot devient un opposant (certes assez modéré) au régime de la Restauration. Comme ses amis doctrinaires, il est fermement attaché à la Charte et à la couronne mais plaide pour une politique du juste milieu entre absolutisme et un gouvernement héritier des événements révolutionnaires. Il est en cela soutenu par les classes moyennes.

Durant les Cent-Jours, il s'oppose déjà aux influences ultras de la cour restée fidèle à Louis XVIII. Il avait ensuite publié plusieurs brochures entre 1820 et 1821 :

Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel

Des Conspirations et de la justice politique

Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France

Membre influent des doctrinaires, il joue à partir dès 1824 un rôle important parmi l'opposition libérale à Charles X, connu pour ses positions ultraroyalistes et plus rigides que son frère et prédécesseur. Guizot est persuadé que seule la poursuite d'une politique libérale peut assurer la pérennité du régime, s'opposant au retour à l'Ancien Régime prôné par les ultras. Pour lui, la monarchie ne peut survivre que si l'aristocratie et la bourgeoisie s'associent et collaborent, tout en assurant à la bourgeoisie une position dominante.

Il passe donc à l'opposition et critique les institutions. Il va même jusqu'à excuser les conspirations justifiées par la politique de réaction. Durant le règne de Charles X, il est un opposant actif, pourfendant le royalisme réactionnaire, prônant le libéralisme à la tête (il en est le président) de la société libérale « Aide-toi, le ciel t'aidera » (fondée fin 1827 à l'origine pour coordonner l'action des libéraux dans les élections et contrer le ministère en place).

Tout comme Rémusat, Guizot considère que le retour à l'Ancien Régime opéré par la Restauration, notamment sous Charles X, est une absurdité condamnée à l'échec vu l'incompatibilité des mœurs et des aspirations de la génération nouvelle issue de la Révolution française. Guizot sait à quel point les futures élites se sont identifiées à la Révolution.

A ce titre, Guizot préconise un remodelage des institutions de la Restauration sous peine de mort du régime. Il est convaincu que le domaine politique doit s'adapter aux mœurs.

En novembre 1827, Guizot s'oppose aux projets de Villèle qui veut bâillonner la presse par une nouvelle loi. Pour corriger les nombreuses fraudes sur les listes électorales (les classes moyennes avaient été largement et volontairement évincées du système), des comités (parmi lesquels la société « Aide-toi, le ciel t'aidera », semble avoir été la plus efficace) se constituent et inscrivent les électeurs omis par les préfets.

Il fustige ce qu'il appelle le « constitutionnalisme bâtard » du second ministère du duc de Richelieu. Il est ensuite exclu du Conseil d'Etat, comme beaucoup de ses amis (Royer-Collard, Barante...). Il combat le Ministère Richelieu et plus encore celui de Villèle. L'administration Martignac (modérée) rétablit néanmoins à Guizot à sa chaire de professeur à la Sorbonne en 1828 et son poste au Conseil d'Etat.

A 40 ans, il songe à une réelle carrière politique. Elu député de Lisieux (circonscription qui lui restera fidèle jusqu'en 1848) lors d'une élection partielle en janvier 1830, grâce à l'appui des chefs de la gauche, il combat le ministère Polignac.

Face aux quatre « ordonnances scélérates » (25 juillet 1830), Guizot et ses amis déclarent que les ordonnances sont nulles et que les représentants sont bien décidés à exercer leurs droits légitimes. Mais

les députés libéraux refusent de prendre la tête du mouvement insurrectionnel. Le 18 mars 1830, il signe l'adresse des 221 contre la politique de Charles X.

Présent à Paris lors des Trois Glorieuses, il joue un rôle actif dans la réunion des députés qui tentent une médiation entre le roi et les insurgés. En faveur de Louis-Philippe, il contribue à la révolution de 1830 et au renversement des Bourbons.

Approfondissement : Guizot et la conception de la souveraineté

Il distingue deux conceptions :

- La conception philosophique : la souveraineté du peuple est fondée sur le contrat social au sens de Jean-Jacques Rousseau ; elle conduit selon Guizot au despotisme et à la tyrannie de la majorité
- La conception historique = la légitimité absolutiste et monarchique au sens de Louis de Bonald (théorie contre-révolutionnaire), par opposition à Rousseau, qui conduit à la tyrannie d'un homme

La souveraineté de droit existe pourtant selon lui : il s'agit de la souveraineté de la raison et de la justice (aspect moral) ; c'est la seule souveraineté véritable pour Guizot. Elle s'impose à toute société, collectivement. Ces aspirations de raison et de justice sont inhérentes à la nature humaine et à leur âme et sont fructifiées en fonction du stade de développement de la société, gouvernée Le régime représentatif, qui a succédé à l'absolutisme et à la tyrannie, permet de mobiliser ces dites capacités. La raison publique émerge.

Selon lui, la classe moyenne est assez éclairée pour faire de bons choix lors de consultations électorales.

Pour Guizot, devenir électeur est véritablement une consécration sociale, qui s'inscrit dans l'éthique calviniste (au sens de l'effort). Une certaine fluidité sociale est en outre permise.

La formation de la loi est assurée par les différents pouvoirs en place, aidés en cela par les institutions. Conjointement à la publicité, les partis jouent en la matière un rôle clef. Guizot pense d'ailleurs à ce sujet qu'il est tout à fait légitime qu'ils soient organisés par des ministres, afin de soutenir leur politique.

La dynamique de l'histoire, inégale selon les lieux, est donc en définitive l'avènement de la raison et de la justice dans la conception guizotienne.

Transition :

Partisan des Bourbons aux débuts, Guizot est néanmoins habité par l'idéal monarchien et recherche un régime libéral incarné dans des institutions stables et pérennes, comme la vie politique anglaise le prouve. Il n'est presque pour rien dans l'intrigue orléaniste dont le succès fait de lui un ministre.

En 1832, Guizot est appelé au gouvernement. Dès lors, il ne quitte plus le pouvoir : ministre de l'Intérieur (nommé en août mais démissionnera en novembre), ministre de l'Instruction publique de 1832 à 1837, il organise l'enseignement en favorisant l'ouverture d'écoles primaires dans les communes. Ministre des Affaires Étrangères de 1840 à 1847, il poursuit une politique de rapprochement avec la Grande-Bretagne. Véritable chef du gouvernement, soutenu par la grande bourgeoisie d'affaires, il favorise alors l'essor de l'industrie, sans l'accompagner de mesures sociales propres à améliorer la situation du prolétariat urbain. Confronté aux critiques conjuguées des royalistes extrémistes et des républicains, le gouvernement de Guizot devint de plus en plus autoritaire, en particulier à partir de la crise économique de 1846.

II) Du conservatisme politique intransigeant à l'immobilisme

A- Sous la Monarchie de Juillet : des tentatives de réforme au conservatisme

Arrivé au pouvoir par ses opinions et ses prises de position, il se fait l'avocat de l'orléanisme et de Louis-Philippe. Guizot a en effet toujours été favorable à une monarchie parlementaire constitutionnelle et à la « Charte amendée ». Pour un régime représentatif (sous conditions), il prône des principes rationnels.

Ministre de l'Instruction Publique dans les gouvernements successifs de 1832 à 1837, il tente de rénover et de mettre au goût du jour certains points : ainsi, il généralise l'enseignement primaire (loi du 28 juin 1833). La loi scolaire de 1833 porte son nom : elle crée une école publique élémentaire dans chaque commune, une école normale primaire dans chaque département (pour la formation des instituteurs...), l'inspection primaire et l'inspection d'académie (juger les maîtres et homogénéiser leurs pratiques). La liberté de l'enseignement primaire est proclamée. Cette célèbre réforme de l'enseignement primaire de juin 1833 reste cependant limitée à la bourgeoisie (n'introduit ni l'école obligatoire ni la gratuité de l'enseignement).

En outre, il ressuscite le 26 octobre 1832 l'Académie des Sciences morales et politiques (supprimée par Napoléon), crée la Société de l'histoire de France et le Service des Monuments historiques.

En 1836, Guizot rédige un projet de loi très libéral favorable à la liberté d'enseignement (permissions aux congrégations religieuses d'enseigner à nouveau donc satisfait les revendications catholiques), sujet très controversé à l'époque. Mais la Chambre le repousse et le projet est retiré. Il se montre très favorable par la suite à la question, qui reviendra souvent. De même, il négocie avec le Vatican au sujet des jésuites.

Enfin, Guizot soutient les abolitionnistes et signe un Traité avec l'Angleterre dans ce sens, mais qui n'est pas ratifié par la Chambre des députés (l'esclavage avait aboli en l'an II mais avait été rétabli en 1800 par Bonaparte, avec la réinstauration de dispositions du Code noir).

De 1830 à 1836, le gouvernement du parti de la Résistance parvient à démanteler la triple opposition : bonapartiste, légitimiste et républicaine. Après 1840, l'immobilisme caractérise le ministère Guizot, lequel souhaite que Louis-Philippe grave son empreinte sur le royaume ; c'est pour cette raison que le temps et le calme sont nécessaires. Guizot pense que ce qui existe est largement préférable au changement. Ce sera un des axiomes majeurs de sa politique.

L'attentat de Fieschi, le 28 juillet 1835, qui fait 18 morts, permet notamment à Guizot en septembre 1835 de faire voter des restrictions aux libertés publiques pour lutter contre les ennemis déclarés du régime, alors qu'il était paradoxalement à l'origine des grandes lois libérales de 1819. Guizot est d'ailleurs conscient de ce recul effectif des institutions libérales, mais il en attribue l'entière responsabilité sur ceux qui étaient tentés d'utiliser ces institutions en place au profit d'une potentielle révolution. Royer-Collard s'opposera d'ailleurs à cette soi-disant « répression préventive » :

- Loi sur le jury



- Loi sur les actes de rébellions
- Loi sur la presse : censure préalable sur les dessins, gravures et spectacles ; limitation substantielle du rôle de contre-pouvoir des journaux : suspension des journaux facilitée, interdiction de certaines publications en matière judiciaire...
- Loi sur les jugements : durcissement des procédures, création de nouveaux délits (offense au roi...)

Guizot sera écarté en avril 1837 par Molé et le roi. Mais celui-ci, Thiers et Barro, qui ne parviennent guère à réaliser leurs ambitions, s'unissent dans le but de renverser Molé (« coalition immorale ») et parviennent à leurs fins en 1839. En 1840, Guizot devient le porte-parole de la politique royale, déclarant que « le trône n'est pas un fauteuil vide », suscitant la colère de l'opposition qui le considère désormais comme un traître. L'opposition a d'ailleurs beaucoup joué dans l'impopularité croissante de Guizot dans l'ensemble du pays ; elle revendique désormais le monopole libéral.

B- Guizot précipite le régime dans la chute de par son immobilisme dogmatique

Guizot, alors maître des requêtes au Conseil d'Etat, revendiquait le droit d'impulsion et de direction du roi en 1815 ce qui fera dire à René Rémond : « Situation paradoxale où partisans naturels et adversaires traditionnels de la prérogative royale combattent à fronts renversés ».

Alors qu'il était Ministre de l'Intérieur dans le premier gouvernement de la monarchie de Louis-Philippe, il s'affirme comme théoricien et dirigeant du parti de la « résistance » qui s'oppose à celui du « mouvement » et à une évolution démocratique du régime.

En février 1840, Guizot est envoyé à Londres comme ambassadeur, mais en est rappelé dès octobre pour prendre les Affaires Etrangères et résoudre la crise provoquée par la politique imprudente de Thiers dans la question d'Orient. Après le retrait de Thiers en 1840, le maréchal Soult prend la tête du gouvernement le 29 octobre 1840 mais c'est Guizot qui en est le véritable leader et la tête pensante pendant près de huit ans. Leur souci commun permanent sera de consolider la majorité gouvernementale.

Il gardera son portefeuille jusqu'à la fin du régime et se comportera de fait comme le véritable chef du gouvernement sous la présidence nominale du maréchal Soult, qui lui abandonnera le titre de Président du Conseil le 17 septembre 1847. Guizot gouverne en plein accord avec le roi. Il est donc promu officiellement chef du Gouvernement de 1840 à 1848 (en tant que ministre des Affaires Etrangères inamovible) et est l'ultime Président du Conseil de la Monarchie de Juillet. A travers Soult, c'est Guizot, ministre des Affaires Etrangères, qui dirige le gouvernement et, à travers Guizot, c'est le roi qui gouverne. Guizot mettra ses pratiques en parfait accord avec Louis-Philippe.



Ainsi Guizot cherche-t-il à dépolitiser la nation, en privilégiant les intérêts matériels (chemins de fer, élévation du niveau de vie, amélioration de l'instruction publique) qui mèneront in fine (mais de manière indirecte) au progrès politique. C'est ce qui justifie la formule de Guizot laissée à la postérité : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne et vous deviendrez électeurs ». S'enrichir est en effet la voie naturelle pour devenir électeur : c'est ce que suggère Guizot dans cet aphorisme. Il n'y a cependant pour lui aucun obstacle à ce que des individus issus du peuple s'élèvent et accèdent à la minorité politique. Mais comme le fait remarquer très justement René Rémond, le système avantage de toute manière les propriétaires fonciers (les plus lourdement imposés), aux dépens des commerçants, industriels...

Guizot a toujours défendu le principe que la nation a été élaborée par les rois, souvent en opposition avec les nobles. Il souhaite un régime parlementaire fondé sur la prééminence des élites. Partisan du pouvoir exclusif de la bourgeoisie et de la classe moyenne (part de la société qui se situe entre la noblesse d'une part et le petit peuple d'autre part), il montre l'ascension de celle-ci dans *l'Histoire des origines du gouvernement représentatif*. Hostile à la monarchie de droit divin comme à la souveraineté du peuple (et plus généralement à toute concession démocratique), il se prononce en faveur du pouvoir des notables. Sa conception des rapports sociaux est donc de nature oligarchique.

Au pouvoir, Guizot met en pratique ce qu'il avait combattu lorsqu'il était dans l'opposition. Au début de la Monarchie de Juillet, Guizot avait promis la neutralité des préfets dans le système électoral (l'électeur devant juger en toute impartialité entre le ministère en place et ses adversaires). Mais Guizot ne tarde pas à affirmer qu'une circonscription en faveur de l'action menée par le gouvernement avait un droit particulier à sa sollicitude. Le pouvoir politique sous Guizot intervient en faveur d'élus acquis à la cause du régime et une propagande s'instaure à la faveur de Guizot en personne. Par exemple, ce dernier n'hésite d'ailleurs pas à révoquer un fonctionnaire qui était en même temps membre de la Chambre pour avoir voté avec l'opposition (Drouyn de Lhuys).

Partisan d'une ligne fermement conservatrice, il s'oppose obstinément à toutes les demandes de réformes pourtant de plus en plus insistantes (législation sociale, droit de vote). Il s'appuie sur la riche bourgeoisie industrielle dont les élus lui fournissent à la Chambre une majorité croissante et fidèle. Mais en réalité, sa majorité est davantage factice, composée en grande partie de fonctionnaires dociles et de députés élus par un système censitaire qui permet de manipuler les élections.

Ainsi, les lois sur les concessions des mines (1838), et l'organisation des chemins de fer (1842) favorisent les intérêts de la « classe possédante » ; mais l'adoption de la charte ferroviaire est partisane (des voies ferrées récompensent les circonscriptions qui votent « bien »).

Cabinet Soult-Guizot : succès incertain aux élections de juillet 1842

Mais se trouve conforté par deux événements :

- Le renversement de la conjoncture économique, qui devient nettement plus favorable dans les derniers mois de 1840 et a pour conséquence la diminution sensible des mouvements de grève. L'intérêt grandissant porté par les classes dirigeantes aux possibilités nouvelles d'enrichissement les détourne des jeux politiques
- Mort accidentelle le 13 juillet 1842 du duc d'Orléans, héritier du trône ; ainsi se trouve éliminé un prince libéral et d'une grande popularité. Son fils n'ayant que 4 ans, il faut prévoir une régence en cas de décès de Louis-Philippe. C'est le duc de Nemours, un conservateur qui est choisi.

A l'extérieur, sa politique reste résolument pacifique (profonde aversion pour la guerre) ; sa politique intérieure, très impopulaire, demeure obstinément conservatrice, et repousse en particulier toute modification du système électoral. A l'intérieur, Guizot vise simultanément la prospérité économique et ordre. Anglophile et pacifique, il se place en matière d'idées à l'antipode de celles de Thiers. Ancien ambassadeur à Londres, il tente de renouer l'entente cordiale avec l'Angleterre (mais cette tentative sera de courte durée).

Imbu de lui-même, doctrinaire rigide, convaincu d'avoir toujours raison, Guizot ne se laisse ébranler par rien. L'immobilisme caractérise sa politique : il refuse toute réforme et condamne « le prurit de l'innovation » qui inspire ses adversaires. Soutenu par la classe moyenne, le gouvernement doit agir selon une pensée commune au roi, aux ministres et à la majorité parlementaire. Pour s'assurer de cette majorité, l'austère Guizot n'hésite pas à recourir à la corruption : décorations, avancements pour les fonctionnaires, concessions diverses, au point que Tocqueville, pour caractériser les rapports entre le gouvernement et la chambre des députés, n'hésitera pas à parler de « société industrielle ». Ainsi Guizot parvient-il à paralyser toute tentative de réformes. « Qu'a-t-on fait depuis sept ans ? Interrogeait un député en 1847 : rien, rien, rien ! ». Les années 1840-1846 sont plongées dans la stabilité et l'immobilisme.

En 1846, Guizot est à l'apogée de sa puissance ; il a longtemps bénéficié d'une exceptionnelle conjoncture économique (« decisive years » selon l'historien américain David H. Pinkney), où le développement de l'industrie est florissant.

Mais une crise s'amorce en 1846 et 1847 ; elle révèle la fragilité du soutien populaire à la Monarchie de Juillet et particulièrement à son principal ministre. Elle concerne d'abord l'Europe du Nord puis touche la France (crise agricole et frumentaire) ; la paysannerie en subit les conséquences de plein fouet. La disette se propage en 1847 ; le prix du pain augmente, la misère ouvrière sévit et la tourmente s'étend au secteur industriel. Les circuits financiers tombent également dans une mauvaise phase ; les cours des actions s'effondrent. Les quelques mesures prises par le gouvernement ne parviennent pas à faire revenir la confiance au sein de la population. Le thème du « Enrichissez-vous » est donc dépassé, et donc le système politique semble révolu. Tout du moins apparaît Guizot comme un obstacle. Michelet parle de « Waterloo moral » pour désigner cette période pessimiste. Cette politique est impopulaire et les milieux populaires rallient les doctrines subversives à l'ordre établi ; même les classes moyennes, pourtant pivot du régime, s'inquiètent de l'avenir du régime. La Chambre (la Monarchie de Juillet est un régime parlementaire) n'est plus du tout un lien entre le peuple et le gouvernement comme la logique du régime le voudrait : elle est dévalorisée par des scandales de corruptions et des manœuvres politiques douteuses et se présente davantage comme un « écran ». André Jardin affirme que « la machine politique fonctionne à vide ».

L'esprit des Trois Glorieuses s'estompe peu à peu et le conservatisme du centre droit évolue vers une attitude de plus en plus réactionnaire. Certains chercheront à renverser Guizot, qui avait d'ailleurs refusé d'être « le Peel de France » (par allusion à Robert Peel, premier Ministre britannique), dont le parti était clairement menacé de scission et à le remplacer par un ministre réformateur.

Les républicains, pourtant peu nombreux à la Chambre organisent une opposition déterminée et combative à travers plusieurs canaux : presse (*la Réforme*, *le National*), revues, loges maçonniques... On revient sur l'héritage et la mémoire de la Première République. La République devient une hypothèse du champ des possibles et elle est distinguée de la Terreur. Mais certains milieux (ouvriers et paysans notamment) restent hermétiques et hostiles aux influences républicaines.

Espérant la chute de Guizot suite aux élections générales de juillet 1842 et d'août 1846 (suite à deux dissolutions de la Chambre), l'opposition se trouva bien vite déçue puisque le centre droit gagna des sièges à la Chambre. Guizot considéra ainsi que le peuple approuvait sa politique conservatrice, tandis que l'opposition dénonçait des fraudes électorales (Guizot favorise l'élection de députés fonctionnaires afin de s'assurer de la docilité de la Chambre puisque leurs moyens d'existence sont fonction de l'Etat ; ils seront ainsi près de 200). Pour former une majorité à sa guise, Guizot usera de décorations et nominations en tous genres ; la corruption à ce niveau est régulière. Le débat politique s'en trouve en conséquence paralysé et Guizot peut atteindre ses objectifs tant politiques que économiques.

Confiant dans la stabilité de son système, qui semble conforté par les élections de 1842 et 1846, il ne sent pas venir la crise. Enfermé dans ses conceptions, Guizot se montre sûr de lui-même et fédère autour de lui des conservateurs, tandis que les opposants dénoncent la corruption du régime et réclament des réformes : abaissement du cens et renforcement du pouvoir législatif face à l'exécutif. Cette obstination et cette persévérance dans le refus de toute réforme entraîneront le creusement d'un décalage entre l'élite gouvernante et le peuple. Guizot est surnommé à cette occasion le « maître d'école » et sa popularité va croissante, même auprès de la petite bourgeoisie. Mais le roi et lui-même sont persuadés de l'extrême justesse de leur politique.

Les élections d'août 1846 sont avant tout le triomphe de Guizot. La nouvelle Chambre compte 291 ministériels contre 168 opposants de divers bords. Jamais gouvernement n'avait disposé sous la

monarchie de Juillet d'une telle majorité. Elle ne compte que 111 nouveaux élus (soulignant ainsi la stabilité parlementaire du régime de Juillet ; taux de renouvellement de 24 %).

La victoire parlementaire de 1846 confine Guizot et le régime dans son entité dans l'immobilisme le plus total. Pour l'opposition, seule la réforme électorale peut débloquer le système. Mais Guizot refuse à assouplir les conditions d'élection et défend la représentation censitaire (l'universitaire calviniste refuse d'élargir le pays légal en diminuant le cens électoral). Il est fermement opposé à la transformation du régime censitaire dans un sens démocratique avec l'argument selon lequel la hausse des revenus du peuple élève automatiquement le nombre des électeurs (c'est le sens de la formule « Enrichissez-vous »). Il est d'autant plus opposé à la mesure réclamée par l'opposition qui proclamerait l'incompatibilité entre fonction publique et mandat parlementaire. Pour Guizot, le seul moyen d'élargir le corps électoral est la réussite économique qui donne droit à l'exercice d'un rôle politique. Vers la fin de la Monarchie de Juillet, le nombre total d'électeurs atteint en 1846 240 983 pour 35 400 000 habitants en France environ (80 % des députés sont des propriétaires fonciers). La Chambre repousse en mars 1847 la proposition de du républicain Duvergier de Haurann d'abaisser le cens. Le 07 novembre 1847, au banquet de Lille, Ledru-Rollin réclame le suffrage universel.

En janvier 1848, Guizot interdit les réunions politiques de l'opposition, déclenchant un mouvement révolutionnaire que sa démission ne put enrayer et qui aboutit à la fin du règne de Louis-Philippe. Le 12 février 1848 encore, la majorité repousse un projet de réformes. Pour riposter, l'opposition décide d'organiser un nouveau banquet à Paris, ville déjà acquise à sa cause, le 22 février 1848 (en 1846, les candidats de l'opposition y obtinrent 8 965 voix, contre 5 483 pour les conservateurs). Cette célèbre campagne des banquets (environ 70) coalise en 1847 toutes les nuances de l'opposition contre le ministère Guizot.

Le 21, le comité d'organisation décide de décommander le banquet qu'a interdit le gouvernement. Mais « Le char est lancé, constate Odilon Barrot, et quoi que nous fassions, le peuple sera demain dans la rue ».

Le 22 février, Louis-Philippe annonce le remplacement de Guizot, qui a démissionné, par Molé.

Austère, impopulaire, incapable de saisir la montée du mouvement démocratique dans l'opinion, il est désavoué par la Révolution de 1848. Renversé, il entraîne le régime dans la chute que son immobilisme a provoquée. Le 24 février, la République est proclamée.

Conclusion :

Guizot fut finalement un fidèle orléaniste, muré dans ses certitudes, qui n'a pas su répondre à une demande de réforme présentée par l'opposition modérée (refus de la réforme électorale et d'abaissement du cens notamment). L'échec de sa politique obstinément conservatrice et sa raideur ont énormément nui à sa réputation d'homme d'Etat. Homme politique longtemps discrédité, passé à la postérité comme le héraut de l'esprit conservateur, finalement vaincu, il a été néanmoins récemment réhabilité (intellectuellement, politiquement et historiquement) en partie par des travaux récents d'historiens

Guizot incarne simultanément (paradoxalement ?) la fondation et l'échec de la monarchie constitutionnelle. Il pensait que la Monarchie de Juillet se devait de clore définitivement la Révolution française. Dans son œuvre émerge une tentative de réconciliation entre la France et son histoire au moyen d'une rationalité développée et d'une culture de gouvernement de type libéral ; il s'interroge sur les difficultés des régimes politiques.

Son programme a été de fonder un régime libre qui concilie ordre et liberté. Fortement inspiré par ses convictions protestantes (réelle empreinte de son identité protestante tant dans son action

politique que dans sa réflexion historique), Guizot a cherché à mettre en application ses conceptions (relation spéculation intellectuelle et responsabilité politique).

Apporte ses solutions : souveraineté de la raison (dans le but de séparer souveraineté de représentation et d'éviter les écueils posée par la souveraineté du nombre à l'œuvre lors de la Révolution), prédominance du pouvoir exécutif, suffrage censitaire en fonction des capacités
Mais la dimension sociale tend à être négligée.

Tocqueville était virulemment opposé à la politique résolument conservatrice de Guizot qui enracinait la dynastie en dépolitisant la nation.

Il n'est pas comme on l'a longtemps et abusivement cru le représentant de la bourgeoisie d'affaires qui ne cherche qu'à satisfaire ses intérêts. Il était résolument en faveur d'un traditionalisme conservateur opposé au rationalisme universaliste des Lumières.

Guizot a toujours voulu associer l'ordre des fins avec l'ordre des causes (liaison étroite entre pensée et action). Défenseur farouche de la Charte et du suffrage censitaire

Il a de surcroît cherché à concilier ancien et nouveau : monarchie héréditaire et conquêtes de la Révolution, qu'il ne fallait pas renier pour assurer la pérennité du régime.
Après son opposition libérale des années 1820, il sert le régime de Louis-Philippe.

Il a en outre laissé à la postérité une oeuvre historique majeure : conservation du patrimoine, contribution à la formation de la mémoire nationale, préparation d'une encyclopédie historique.

S'il se prononce au début en faveur de l'aménagement démocratique de la monarchie française, il se montre beaucoup plus conservateur une fois au pouvoir (ambivalence, dualisme du personnage). Sa chute est en somme provoquée par son obstination à ne pas réformer la loi électorale.

A voulu réunifier, discipliner et affermir le parti conservateur

Méfiance et crainte du pouvoir populaire

Membre de 3 des 5 grandes Académies : Académie des Sciences Morales et Politiques (1832), Académie des inscriptions et belles-lettres (1833), Académie française (cela fait 170 jour pour jour qu'il y a été reçu)

Forcé à l'exil par la révolution de février 1848, il se réfugie en Belgique puis en Grande-Bretagne, puis revient en France en 1849. Il vit désormais à l'écart du pouvoir, se consacrant à la rédaction de ses mémoires, jusqu'à sa mort en 1874.

Figure de proue de la droite libérale (régime de compromis entre l'ancienne monarchie et la Révolution)

Somme toute, les idées libérales de Guizot ont eu un double effet :

- Elles ont nourri l'esprit rénovateur et réformateur de la bourgeoisie de l'opposition qui aspirait à jouer un rôle politique
- Mais elles ont été également un alibi et une justification du conservatisme de la monarchie française ; la désignation des députés n'est pas considérée comme un ayant droit mais comme une fonction réservée seulement aux propriétaires
L'exercice de la liberté est transformé en un privilège réservé à une minorité d'individus (cette vision restrictive fut déjà celle de Benjamin Constant)

Les objectifs premiers du libéralisme politique sont donc déviés, détournés.

Sa conception du régime idéal : monarchie constitutionnelle qui repose sur un système électoral censitaire

Il est légitime à ses yeux que le pouvoir revienne aux élites, qui ont fait leurs preuves à travers la richesse qu'ils ont accumulée et l'instruction qu'ils ont reçue (et qui leur a permis également d'accéder à la fortune).

La conjonction et la superposition des difficultés économiques et de l'immobilisme politique vont avoir raison du régime. Louis-Philippe est contraint d'abdiquer en faveur de son petit-fils, le comte de Paris. Guizot n'a à la fin de son « règne » consenti aucun compromis et n'a pas su s'adapter à l'évolution de la société.

En faveur d'une droite soucieuse de réconcilier les acquis de la Révolution avec une monarchie inspirée du modèle anglais, il a finalement été le défenseur du régime dont il a été le théoricien.